

«LA DÉMOCRATIE ATHÉNIENNE
ET LES GRANDES OEUVRES DU VÈME SIÈCLE AV. J.C.»

ΟΜΙΛΙΑ ΤΗΣ ΚΥΡΙΑΣ JACQUELINE DE ROMILLY

Ἐντιμε Κύριε Πρόεδρε, ἀγαπητοὶ Κύριοι ἑταῖροι,

Μὲ προσκαλέσατε ὡς ξένον ἑταῖρο τῆς Ἀκαδημίας Ἀθηνῶν. Εἶναι τοῦτο μεγάλη μου τιμὴ. Τὸ γνωρίζω, μοῦ δίνει χαρὰ, μὲ κάνει ὑπερήφανη. Καὶ θὰ ἤθελα νὰ σᾶς ἐκφράσω γι' αὐτὸ τὴν θερμὴ μου ἐγνωμοσύνη—πρὸς ὅλους σας καὶ ἰδιαίτερα πρὸς τὸν Κύριον Σακελλαρίου, γιὰ τὰ πολὺ φιλικὰ λόγια του.

Ἡ χαρὰ καὶ ἡ ὑπερηφάνεια ποῦ θὰ ἦταν μεγάλες γιὰ κάθε λόγιον, εἶναι ἀκόμη μεγαλύτερες γιὰ μένα, γιατί ζῶ ἀνέκαθεν στὰς Ἀθήνας τῆς πέμπτης ἑκατονταετηρίδας καὶ δὲν ἔπαυσα σὲ καμμία στιγμή νὰ εἶμαι ἔκθαμβος ἔμπρὸς στὴν ὀφειλὴ μας πρὸς αὐτὴν τὴν πόλιν. Τὸ ἀποψινὸ μου θέμα θὰ ἐπαναλάβει γιὰ μιὰ ἀκόμη φορὰ τὸ θάμβος μου, καὶ σᾶς παρακαλῶ νὰ θεωρήσετε ὅτι ἐκφράζω μὲ τὸν τρόπο αὐτὸν τὸ μεγάλο μου εὐχαριστῶ.

L'on fête ces temps-ci le 2500ème anniversaire de la démocratie athénienne. La démocratie est en effet née à Athènes, — en gros, à l'aube du Vème siècle av. J.-C.; et, même si l'on admet que d'autres peuples ont pu pratiquer des régimes comparables, Athènes a été la première à prendre conscience des principes de son régime, à les analyser, à les exposer, à en montrer les beautés et les dangers. À ce titre elle a été bel et bien l'inventeur de la démocratie — ce qui n'est pas un mince titre de gloire. Mais, moi, qui suis accueillie à Athènes aujourd'hui, vingt-cinq siècles plus tard, j'aimerais traiter ici une question qui n'est pas seulement politique. Car enfin, si le Vème siècle avant J.C. est, à Athènes, celui de l'invention de la démocratie, c'est aussi celui d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide. C'est celui d'Aristophane et des débuts de la comédie. C'est celui des débuts de l'histoire, car Hérodote vint à Athènes et Thucydide était d'Athènes. C'est celui des débuts de l'éloquence. C'est celui de Socrate. S'est celui de Phidias et des constructions de l'Acropole... Entre ce régime sans précédent et cette éclosion de chefs d'oeuvre inégalés, quel rapport? Voilà la question que je me suis posée depuis des mois— et sans doute, de manière plus ou moins consciente, depuis toujours; voilà ce que je voudrais évoquer ici aujourd'hui, comme un hommage de gratitude envers Athènes. Je n'évoquerai, bien entendu, que certains traits, mais qui me paraissent illustrer le lien, ou plutôt les liens, qui mettent

en rapport l'expérience politique du moment et certains traits de cette création littéraire que j'évoquais à l'instant.

Le régime démocratique a d'abord été l'occasion de toutes les découvertes de la rhétorique.

Tout régime démocratique, quel qu'il soit, repose sur l'art de convaincre le peuple, et par conséquent sur l'art rhétorique. Mais cela est plus vrai encore de la démocratie athénienne du Vème siècle av. J.-C.

Tout d'abord, il s'agissait d'une démocratie directe: on s'adressait au peuple sans intermédiaire — sans presse ni radio, pratiquement sans écrits. Et, à l'Assemblée, chacun pouvait prendre la parole. Donc celui qui voulait réussir ou simplement être utile, devait savoir parler, de façon convaincante, pour le grand nombre.

Mais, de plus, dans cette démocratie directe, le peuple constituait aussi les tribunaux. Et il tranchait, là encore, en fonction des discours. Non pas des discours d'avocats, mais des discours tenus, directement, par les personnes en cause. Certes, elles pouvaient se faire aider à l'avance. Mais elles devaient pouvoir parler, de façon convaincante, pour le grand nombre. Et si l'on était poursuivi, on devait savoir se défendre, sous peine de dangers graves.

Le résultat est que c'est d'abord là que la rhétorique a été nécessaire et primordiale.

Aristote, d'après le Brutus de Cicéron (46), expliquait, semble-t-il, la naissance de la rhétorique à Syracuse par le renversement de la tyrannie: il y eut alors quantité de procès, les citoyens cherchant à récupérer leurs biens. Et c'est ainsi que Corax et Tisias eurent l'idée d'écrire des manuels pour les plaideurs. Tisias aurait été le maître de Gorgias et l'aurait accompagné dans son ambassade à Athènes en 427: l'on sait par le Gorgias de Platon la renommée dont Gorgias devait bénéficier dans l'Athènes démocratique, à laquelle il apportait, avec son art de plaider, un élément si essentiel pour elle.

Son art, il le définissait précisément en fonction des institutions démocratiques que j'ai rappelées; et il commençait par le tribunal: «J'entends le pouvoir de persuader par le discours les juges au tribunal, les sénateurs au Conseil, le peuple dans l'Assemblée du peuple, et de même dans toute autre réunion qui soit une réunion de citoyens» (un politikos xullogos: Gorgias, 452 e). De fait, les deux séries d'institutions interviendront de façon constante dans le dialogue. Les exemples discutés sont ceux des hommes politiques qui ont réussi à Athènes (les Périclès, les Cimon, etc...); d'autre part, exaspéré par l'absence d'ambition de

Socrate, Calliclès finit par le menacer en évoquant le tribunal où il ne saura pas se défendre : « Mis en face d'un accusateur sans aucun talent ni considération, tu serais condamné à mourir, s'il lui plaisait de réclamer ta mort » (486 a b).

Il en va de même pour Protagoras. Sans doute n'est-il pas mentionné dans la phrase d'Aristote. Sans doute, aussi, se souciait-il plus de l'art politique que de l'éloquence des tribunaux. Pourtant c'est un fait que son art des discours « terrassants » pouvait se révéler bien utile au tribunal, et que sa grande invention, relative aux discours opposés trouvait là une application exceptionnelle. Selon lui, il y avait, sur chaque thème, la possibilité de défendre deux thèses contraires ; et il enseignait l'art de retourner les arguments pour que celui des deux qui était faible devint fort, et inversement. N'est-ce pas là raffiner sur le modèle judiciaire, dans lequel on entendait deux fois deux discours contraires, de longueur égale, et où chacun devait répondre aux arguments de l'autre ? Les tétralogies d'Antiphon sont des schémas de discours doubles, ainsi affrontés, pour des cas judiciaires typiques.

J'insiste sur ce modèle judiciaire, d'abord parce que, habitués aux démocraties modernes, nous oublions trop souvent son importance dans l'Athènes du Vème siècle, ensuite parce que les deux domaines étaient alors étroitement entrelacés. Les procès politiques étaient fréquents ; ils pouvaient se plaider devant le peuple ; ou bien ils pouvaient amener l'orateur à parler de politique devant le tribunal. Or on saisit là, sur ce modèle mieux réglementé, le type même des argumentations mises à la mode dans la cité démocratique, et nécessaires pour y survivre.

Le résultat est que cette forme assez régulière de l' a g ô n l o g ô n, utilisant toutes les habiletés dialectiques des sophistes, reparait à chaque instant, dans les oeuvres du temps. Aristophane l'a pratiquée ; Euripide n'a pas une seule pièce où il n'y ait recours ; Thucydide en a dans tous les livres de son histoire, sauf les livres V et VIII. Qui plus est, ces débats affectent souvent la forme d'un procès — ce qui pour nous est suprenant : procès d'Hippolyte, d'Hélène, de Polymestor dans Euripide ; procès des Corcyréens ou des Platéens dans Thucydide.

La démocratie avait entraîné l'essor de la rhétorique, sous sa forme judiciaire et technique : les chefs d'oeuvre du temps en sont pénétrés et lui doivent, par conséquent, cet art de plaider une cause et son contraire, où le public trouvait matière à émerveillement.

Etait-ce là pur ornement ? Etait-ce pure dextérité ? Platon, on le sait, considérait cette rhétorique, si peu soutçieuse de vérité, comme un art de la flatterie, au même titre que la cuisine ou la toilette.

J'ai déjà eu l'occasion de m'élever contre cette sévérité et de signaler ce qu'il y

avait de fécond dans cette méthode des sophistes. Je rapelle brièvement le principal.

Tout d'abord, les arguments du plaideur ne seront convaincants que s'ils reposent sur des éléments de vérité. La quête des arguments suppose donc une connaissance de l'homme et de sa psychologie, sur laquelle se fondera toute vraisemblance, des exemples historiques, des vérités d'observation - bref de toute une connaissance des réalités humaines, aussi poussée que possible.

De plus l'analyse ne pourra triompher de l'adversaire qu'à condition de fouiller plus à fond que lui la thèse en discussion.

Enfin et surtout, si un discours de plaideur, isolé, ne vise pas, en effet, la vérité, la confrontation de deux discours opposés constitue et constituera toujours le plus sûr moyen de se faire une opinion juste, dans les domaines où une démonstration rigoureuse n'est pas possible: toutes les questions judiciaires, politiques, morales, pratiques, rentrent dans cette catégorie.

Et le fait est qu'une paire de discours contradictoires reste le seul moyen employé en justice pour trancher aussi équitablement que possible. Même s'il s'agit d'histoire et de passé, l'habitude de nos télévisions modernes est d'organiser un procès fictif, avec avocats et témoins des deux côtés; après quoi, on demande aux spectateurs de voter! Enfin l'exercice scolaire par lequel nous continuons de former l'esprit des jeunes et de vérifier s'ils savent raisonner est la dissertation, où on plaide le pour puis le contre, avant de faire la synthèse. Et je ne parle pas des «disputationes» du Moyen-Age: je parle de notre temps. Je ne connais pas d'autres moyens d'arriver à un jugement sain que de plaider, aussi rigoureusement que possible, le pour et le contre — comme le faisaient à Athènes, les élèves des sophistes.

Même dans les procès, même sous leur forme utilitaire, l'on voit que, par delà la culpabilité et l'innocence des personnages en cause, les débats du Vème siècle faisaient donc avancer la connaissance de l'homme; et l'outil que la démocratie les avait conduits à découvrir devenait outil de découverte intellectuelle.

Cette première dette ouvrait ainsi la voie vers d'autres.

Mais, en même temps que la démocratie introduisait tous les arts de la parole et de l'analyse, elle appelait dans le domaine qui était le sien, une prise de conscience passionnée: et voici, en tête de tout, la réflexion politique.

Le premier auteur athénien avait été Solon, un auteur politique — qui, de fait, posa les premières bases de la démocratie. Au Vème siècle, à la faveur des discussions que chaque réforme occasionnait, ou à propos des conflits, qui opposaient Athènes à d'autres villes, cette réflexion politique fusa soudain de partout, mettant

en cause les divers régimes, le rôle des lois, de l'égalité, de la liberté — et aussi des principes à suivre dans la politique extérieure, dans les alliances, dans la guerre et dans la paix. De tout cela, l'Assemblée avait à juger. Et Athènes, soudain, se sentait obligée de savoir comment il fallait en juger.

Les deux courants se rencontraient. Et c'est un plaisir que de voir comment la forme fixe du débat judiciaire se plie et se modifie sous l'influence de la réflexion politique. On peut, en quelque sorte, lire cette modification, et dans Thucydide et dans Euripide.

Pour Thucydide, je citerai trois exemples, qui ne constituent pas une suite chronologique, mais dont le rapprochement est éloquent.

*D'abord un cas judiciaire classique: celui des Platéens qui se justifient devant les juges de Sparte (des *d i k a s t a i s*, le mot y est), alors que les Thébains les accusent (III, 52-67). Or il y a dans ces deux discours toutes les habiletés de la rhétorique d'alors. On se renvoie les responsabilités. Les Platéens sont les alliés d'Athènes: cela est mal! Mais Sparte avait au préalable, refusé de les accueillir; ce n'est donc pas leur faute. Inversement, Thèbes a envahi Platée: cela est mal; mais gare! certains Platéens les avaient, au préalable, appelés à l'aide: ce n'est pas leur faute. Ils ont suivi, comme Platée a suivi Athènes. Les arguments se retournent à plaisir, les formules sont reprises, avec des valeurs différentes. C'est un jeu de plaideurs. Et Thucydide marque bien que ce jeu est gratuit: Sparte ne décidera qu'en fonction de son intérêt.*

On peut tout juste relever, chemin faisant, quelques thèmes politiques, qui fournissent des arguments et méritent réflexion: dans quelle mesure une cité est-elle liée par un gouvernement qui ne la consulte pas? Dans quelle mesure l'estime des autres est-elle une force pour un pays? Cela surgit au passage, et éveille l'attention mais sans insister.

En revanche, si l'on passe au débat sur Corcyre, au livre I, une différence se marque. En apparence, le cadre est le même: un cité se justifie devant Athènes, et une autre, Corinthe, se tenant pour visée comme tout à l'heure les Thébains, répond et apporte la contradiction. Là aussi, on a des retournements d'arguments et des rejets de responsabilité.

De même on a, à travers ces discussions, quelques idées intéressantes sur les droits et les devoirs d'une colonie par rapport à sa métropole, sur les avantages et les désavantages d'une neutralité prolongée, ou sur le rôle des services rendus dans un moment ou dans un autre. Ce serait un peu.

Mais, à la différence du procès des Platéens, l'antilogie comporte, en plus, une

argumentation politique, impliquant le rôle de la marine dans la guerre prête à éclater. C'est l'argument majeur des Corcyréens, c'est celui auquel Corinthe n'a rien à répondre. C'est celui, aussi, qui décide Athènes; et Thucydide prend soin de le dire — rappelant, après le débat, le rôle de la flotte que possède Corcyre et celui de la position géographique de l'île. L'analyse fait donc apparaître les causes essentielles, et elle les rend claires, balayant tout le reste comme Thucydide, ailleurs, balaye tous les incidents et prétextes au profit de la cause la plus vraie. Le plaideur, ici, est devenu penseur.

Mais, dans un débat entre Athéniens, la transformation est plus nette encore. On peut en juger d'après l'antilogie entre Cléon et Diodote, au livre III. Elle présente deux thèses contraires: il faut sévir contre Mytilène — il ne faut pas. En un sens, ce pourrait être le type même du débat judiciaire. Et c'est ainsi que, d'abord, Cléon prend les choses. Mais écoutons Diodote: «Je ne viens ni porter la contradiction au sujet des Mytiléniens, ni les accuser. Nous ne discutons pas de leur culpabilité, si nous sommes raisonnables, mais de la prudence de nos résolutions»(44,1). D'où une analyse qui oppose, dans le cas d'une ville reprise, ce qui se passe, en fait, avec une politique de répression, et ce qui pourrait se passer, avec une politique autre. Cette analyse implique une certaine vision de l'empire, et aussi une vision approfondie des facteurs psychologiques entraînant les hommes à l'erreur. Le débat sur Mytilène est devenu une théorie de l'empire et une théorie de l'action humaine. La réflexion politique a conquis la place; elle doit encore à la rhétorique la lucidité de ses analyses; mais elle s'est affranchie et imposée.

Sans doute, dira-t-on, il s'agit là de Thucydide. Il emploie les discours dans un cadre qui est celui de l'Assemblée. Et il les emploie à tête reposée, en théoricien exceptionnel.

Eh bien, passons au théâtre, à la représentation publique, faite pour la foule d'un jour!

Voici H i p p o l y t e. Le jeune homme est accusé par Thésée; et il se défend. Mais l'un ignore la vérité et l'autre ne peut la dire. Ils plaident la vraisemblance. Ils développent des lieux-communs. C'est tout juste si certains de ces lieuxcommuns, par leur actualité sociale, dépassent ce cadre a p r i o r i. Et Thésée condamne Hippolyte, parce qu'il cède à sa passion, comme les Lacédémoniens condamnaient les gens de Platée, parce qu' ils n'écoutaient que leur intérêt.

Mais que la politique s'en mêle, et l'on a de grands débats — comme celui des S u p p l i a n t e s, sur les mérites respectifs de la tyrannie et de la démocratie, ou bien celui des P h é n i c i e n n e s, sur les mérites comparés de l'ambition et de

l'égalité. Dans les deux cas, le ton s'élève. Le débat des Suppliants tient compte de tous les problèmes — le rôle des démagogues, l'incapacité du peuple, le danger des mauvais chefs, mais aussi l'égalité assurée par la loi, le zèle des jeunes, de ceux qui savent ne pas peiner pour autrui. Celui des Phéniciennes fait intervenir même l'ordre de l'univers, et la vanité de toutes les prospérités humaines.

En même temps, l'on dirait que le cadre rigoureux du débat habituel, avec ses deux tirades presque égales, ponctuées par un bref commentaire du choeur, se brise sous le coup de cette inspiration puissante. Dans les Suppliants, la question du régime est débattue par six vers de Thésée, dix-sept du héraut et à nouveau trente-sept de Thésée. Dans les Phéniciennes, la question de l'ambition intervient quand Étéocle s'oppose à Polynice: sa tirade à la gloire de la souveraineté compte vingt-sept vers, mais la réponse de Jocaste, contre l'ambition, est deux fois plus longue. La pensée politique rompt les cadres traditionnels et s'en libère.

Ce pourrait être, aussi, la pensée morale: au Vème siècle les deux sont liées; et les fautes sont aussi présentes dans les réflexions de Phèdre ou de Médée que dans celles du Diodote de Thucydide. Des citoyens qui décidaient à l'Assemblée et jugeaient au tribunal ne pouvaient être indifférents ni aux problèmes de cités, ni à ceux des conduites privées.

La démocratie a donc fait beaucoup plus qu'encourager, voire imposer, l'écllosion de la rhétorique: elle a encouragé, voire imposé, l'application de ses méthodes d'analyse au domaine moral et politique.

Cela ne veut pas dire, bien entendu, qu'il s'agisse en aucune façon d'une pensée démocratique, ou, moins encore, d'une pensée de propagande. Quand on dit ici «démocratie», on ne traite que du principe, non des réalisations, dont les contemporains eux-mêmes signalent volontiers les défauts. Ni Thucydide ni Euripide n'étaient sans réserves à l'égard de la démocratie (non plus qu'Aristophane ou Platon). Simplement le principe de tout soumettre à un débat ouvert et public avait armé les esprits même dans leurs critiques, et joué ainsi un rôle décisif dans l'essor de la littérature athénienne.

C'est faire la part belle à la démocratie athénienne. Peut-être trop belle. Car imaginer le régime donnant tout à coup naissance aux grandes oeuvres est une vision simpliste. Le lien existe; mais il est temps de reconnaître qu'il est plus complexe qu'il ne semble.

Les chefs d'oeuvre se préparaient déjà avant. La démocratie athénienne les a

aidés à naître. Mais en fait elle les a d'autant mieux aidés que ce régime et ces oeuvres procédaient du même élan intérieur. Ce besoin de mise en commun, ce besoin d'universalité se traduisent de façon parallèle dans ce régime nouveau et dans les genres littéraires dont j'ai parlé jusqu'ici — l'histoire et la tragédie.

Tous les peuples ont dû avoir, à un moment ou à un autre, une forme d'histoire — entendons : des chroniques, des listes, des biographies princières ou des récits de batailles; l'histoire grecque, elle, a donné sa forme à l'histoire occidentale; et cette forme a été politique et raisonnée.

Ce n'est pas à Athènes qu'elle est née - pas tout à fait! Car Hérodote, le «père de l'histoire» n'était pas athénien. Pourtant on le voit, dans son oeuvre, devenir de plus en plus historien, au sens moderne du terme: il le devient quand il parle du rôle d'Athènes dans les guerres médiques, et qu'il utilise des sources recueillies à Athènes (où il fit de longs séjours). C'est là sans doute qu'il entendit les débats sur le meilleur régime, débats dont il donne la substance dans l'étrange conversation de Darius et des autres conjurés perses sur le meilleur régime. C'est là qu'il comprit l'importance de la guerre maritime, l'importance, aussi, de l'union entre Grecs. Tout cela représentait des idées capables d'intéresser un public étendu, et de comporter des leçons durables. Mais Thucydide, qui était Athénien, poussa les choses beaucoup plus loin. Tout, pour lui, fut politique, tout fut critique, dépouillé, analysé. Et il sut, du coup, qu'il s'élevait ainsi au-dessus de la stricte expérience en cours, puisqu'il a lui-même déclaré que son ouvrage devait permettre de voir clair, non seulement dans les événements racontés (ce qui est le propre de toute histoire), mais dans ce qui «à l'avenir, en vertu du caractère humain qui est le leur présenteraient des similitudes ou des analogies». Hérodote avait introduit dans l'histoire la réflexion politique: Thucydide lui a donné valeur de science rigoureuse, permettant d'atteindre à l'universel.

Cela est parallèle au désir de discuter les questions à fond dans une assemblée, mais va plus loin. Cela est parallèle au désir de se faire comprendre de tous, mais s'étend aux autres siècles, à tous les temps.

Ce n'est donc pas un hasard si cette forme de régime (malgré des particularités qui n'existent nulle part ailleurs) et cette forme d'histoire (malgré des ambitions que nul ne reprit jamais tout à fait), sont finalement devenues, dans les deux cas, européennes. Elles visaient à l'universel et c'est pour cela qu'elles ont pu s'affirmer, s'adapter, se répandre jusqu'à nous.

De toute évidence, dans leur principe, la démocratie athénienne et l'histoire athénienne étaient jumelles.

On devine qu'il en va de même de la tragédie.

Tous les peuples ont eu leur forme de théâtre — le plus souvent insérée dans une tradition ethnique ou religieuse — comme le Nô japonais ou les mystères du Moyen-Age. La tragédie grecque fut différente. Elle ne naquit pas à Athènes elle non plus; mais elle n'est connue que sous la forme qu'on lui donna à Athènes. Or le principe était encore une fois le recours au grand nombre. Au Vème siècle, c'était au spectacle donné une seule fois, pour toute la ville réunie, et monté au frais de l'État. Donc il fallait de grands thèmes capables d'intéresser tout le monde. Il devait être question de la guerre et de la paix, du crime et du châtement, des passions et de la justice divine. Bref, il fallait des sujets de portée humaine. La présence d'un chœur soulignait le fait que tous étaient concernés.

Et où trouver de tels sujets? Dans les mythes? C'est bien vite dit. En fait, les auteurs tragiques arrangeaient les mythes, de façon à leur faire incarner de grands problèmes humains. C'est Eschyle qui a fait en sorte que le sacrifice d'Iphigénie fût lié à la responsabilité de la guerre, transformant ainsi un événement très exceptionnel en problème valable pour tous les hommes. C'est Sophocle qui a imaginé de faire s'affronter Antigone et sa soeur, élevant ainsi un acte d'audace étrange au rang de principe valable pour tous. C'est Euripide qui a choisi de montrer Héraclès fou après tous ses exploits (et non pas avant), pour nous offrir le spectacle saisissant d'un grand courage confronté à un terrible désastre, avec tous les problèmes moraux qu'un tel revers impose.

On conçoit assez que l'art des débats, perfectionné par les sophistes allait permettre d'aller beaucoup plus loin en ce sens. Le débat des *Phéniciens* dégage en termes clairs le sens de toute la pièce — dans laquelle l'ambition fratricide d'Étéocle et de Polynice s'oppose au sacrifice de Ménécée, offrant sa vie pour le bien commun. Mais il ne s'agit que d'affiner une pensée, de la rendre dialectiquement assimilable: déjà le thème même pose un vaste problème et offre une solution. Ce problème est celui de l'union civique. A l'époque, on devait en discuter aussi à l'Assemblée. Mais, de toute façon c'est un problème qui peut se poser à tous les hommes, et qu'Euripide présente d'une façon assimilable par tous et émouvante pour tous.

En cela, la tragédie, telle qu'elle fut pratiquée à Athènes, était, elle aussi, débat — débat devant tous. Elle était à cet égard, comme l'histoire, jumelle de la démocratie, et née d'un même élan.

Cet élan est essentiellement grec. Il s'est précisé au contact de la démocratie

athénienne, qui en était déjà, elle-même, une des manifestations. Il consiste à tendre toujours vers l'universel, je dirais : vers l'humain.

Je pensais conclure en parlant brièvement de la philosophie, qui reste à part, mais invente le dialogue. Mais je préférerais, consacrer mes derniers mots à éviter un malentendu. Je suis partie des inventions techniques de la rhétorique et de débats d'ordre intellectuel. Mais ces moyens servent à faire comprendre, donc à toucher et à émouvoir. L'histoire nous émeut. La tragédie nous émeut — parce que les problèmes traités sont les nôtres. Par suite, l'une et l'autre nous offrent, dépouillés et accessibles, simples et forts, toute une série de symboles et de signes, qui nous accompagnent au cours de la vie.

Le cadeau qu'a fait aux hommes l'Athènes du Vème siècle, ne nourrit pas seulement leur esprit, mais leur coeur. Pour tout j'aurais envie, chaque jour, de la remercier — comme je remercie en vous l'Athènes d'aujourd'hui, là aussi du fond du coeur.